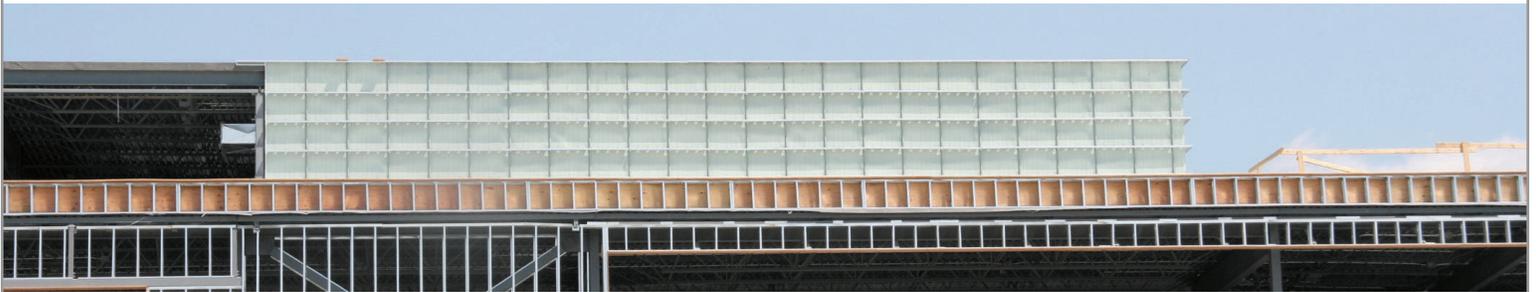


# MONTMORENCY

## se développe

### **Des nouvelles de l'agrandissement en cours et des secteurs touchés par les travaux de réaménagement**



Le chantier de construction se poursuit rondement. La pose des solins (parapets) est amorcée ainsi que celle des panneaux métalliques intérieurs et des panneaux de fibrociment. Pour leur part, les travaux de couverture débiteront dès cette semaine. Les travaux sur l'enveloppe du bâtiment devraient être terminés à la mi-juin 2010. La livraison provisoire du bâtiment est toujours prévue pour le 1<sup>er</sup> août 2010.

#### **La géothermie**

Le Groupe Aecon Québec Ltée ayant reçu l'aval de la CSST quant à son programme en santé et sécurité poursuit le creusage des puits de géothermie qui avait été interrompu en raison de la présence des gaz de marais. Tous les puits devraient être forés d'ici le 31 mai 2010.

#### **De nouvelles zones de confinement**

La communauté montmorencienne est priée de prendre note qu'à compter du 27 mai 2010, une nouvelle zone de confinement est établie pour permettre l'exécution de travaux de réaménagement. Cette zone de confinement fermée à la circulation comprend l'ensemble des locaux du Bloc A que l'on désigne comme l'agrandissement 1992. Elle englobe les locaux des programmes d'architecture et d'orthèses et de prothèses orthopédiques, les laboratoires et les ateliers du programme de génie mécanique ainsi que le bureau du technicien. Cette zone de confinement s'ajoute à celle du mois d'avril qui incluait les locaux des programmes de Soins infirmiers et de Techniques de réadaptation physique.

#### **Accès au dépôt des archives**

Les personnes désirant accéder au dépôt des archives sont tenues de respecter les consignes de sécurité du chantier et de requérir l'accompagnement des Ressources matérielles pour s'y rendre.

La direction du Collège rappelle que jusqu'au 24 juin 2010, les travaux de démolition s'effectueront entre minuit et 7 heures du matin et remercie sincèrement de leur compréhension toutes les personnes qui ont été ou seront perturbées par les désagréments de ces chantiers tels que le bruit, les odeurs, les déplacements complexifiés et les déménagements nécessaires.

